Ecrit par Echo du Mardi le 23 juin 2021

Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon SIRCC

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 23 juin 2021 sous réserves d'incidents

Par délibération du 01/06/2021, le conseil municipal de Bonnieux a approuvé la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU pour la restauration de la dynamique latérale du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière. Cette délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie.
M. le Maire,
Pascal RAGOT
3951386

Publié le 23/06/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !